

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE (applicables au 01/01/2017)

**Applications :** sauf conventions contraires écrites de notre part, les offres, marchés ou commandes sont régis sans exception par les conditions de vente ci-dessous, lesquelles conditions sont systématiquement adressées ou remises au client préalablement à toute opération.

**Prix :** les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande. Ils sont libellés en euros et calculés hors taxes. En conséquence, ils seront majorés du taux de TVA en vigueur et des frais de transport applicables au jour de l'expédition, sauf indications contraires sur le devis ou la confirmation de commande.  
SELDEN MAST SAS se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, en fonction des coûts de matières premières, des fluctuations monétaires ou de toute autre circonstance.

**Commandes :** le montant de commande minimum est fixé à 100 € HT. Sauf accord contraire, les commandes inférieures à ce minimum seront soumises à l'application d'un forfait de 15 € HT facturé au titre de la participation aux frais d'emballage et de gestion.

**Offres :** sauf mention contraire, toutes nos offres sont valables 30 jours à compter de leur date d'émission.

**Conditions de paiement :** toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraînera de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture :

- le règlement d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.
- l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal.

En cas de retard de paiement, SELDEN MAST se réserve la faculté de suspendre toutes les commandes en cours sans préjudice de toute autre voie d'action. En outre lorsque le paiement est échelonné, le non règlement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la somme restant due sans mise en demeure.

En cas de règlement par effet de commerce, l'effet devra être retourné à SELDEN MAST dans le délai légal.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement comptant ou à une date antérieure à celle figurant sur la facture.

**Livraison :** les délais de livraison sont indiqués aussi exactement que possible mais sont fonction de nos possibilités d'approvisionnement. Le délai de livraison figurant sur l'accusé de réception de commande expire à la date de délivrance des marchandises au transporteur à notre usine du Poiré sur Vie (Vendée).

**Expéditions :** tous nos prix s'entendent au départ de notre usine du Poiré sur Vie (85), frais de port et d'emballage en sus. Les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire, quelles que soient les conditions de vente. En cas d'avaries au cours du trajet ou de manquants, il appartient au client de faire toutes les constatations nécessaires et de confirmer ses réserves par lettre recommandée avec accusé de réception auprès du transporteur dans les 3 jours qui suivent la réception des matériels et/ou pièces et de nous en adresser une copie.

**Retour de marchandises :** tout retour de matériels et/ou pièces devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties, retour qui ne pourra en tout état de cause intervenir que dans 3 hypothèses :

- Retour pour expertise et prise en garantie,
- Retour suite à une livraison non conforme à la commande,
- Retour suite à une erreur du client dans sa commande.

Sauf accord contraire, les matériels et/ou pièces repris consécutifs à une erreur du client lors de la passation de sa commande feront l'objet d'un abattement de 15% pour frais de remise en stock étant précisé que les matériels de fabrication et d'importation spéciale ne pourront en tout état de cause être repris.

D'une manière générale, hors hypothèse de prise en garantie, les matériels retournés hors leur emballage d'origine et/ou en mauvais état ne pourront être remboursés à leur entière valeur.

Les frais et risque de retour seront toujours à la charge du client.

**Garantie :** compte tenu de l'usage spécifique auquel sont destinés nos matériels, le client devra respecter scrupuleusement les notices techniques pour ce qui concerne l'installation et l'utilisation desdits matériels. Nous nous réservons le droit de modifier nos matériels sans avis préalable. SELDEN MAST SAS ne sera en aucun cas tenu pour responsable des dommages consécutifs, fortuits ou indirects.

SELDEN MAST SAS ne pourra être tenu responsable de défauts apparus au-delà

- d'une période de 2 ans pour toutes les pièces,
- 20 000 miles nautiques pour les gréements dormants,

à compter de la date de réception desdits matériels et pièces par le client sous réserve que ces défauts aient été notifiés par écrit dans un délai de 7 jours à compter de leur apparition.

SELDEN MAST SAS ne sera pas tenu responsable de défauts constatés sur les parties peintes en cas de non respect des consignes d'entretien, de réparations ou d'installation de nouvelles pièces du fait de l'acheteur ou de quelqu'un mandaté par lui, de défauts inhérents à une usure normale.

Toute prise en garantie accordée au nom de SELDEN MAST SAS devra faire l'objet d'un accord préalable écrit. Tout article montrant un défaut de fabrication sera remplacé ou réparé à nos frais. Les frais d'expédition, de démontage ou remontage pour quelque raison que ce soit, ne seront pas pris en charge. Il en va de même pour les frais de réparation engagés sans acceptation préalable de SELDEN MAST SAS.

**Réserve de propriété :** le transfert de propriété de nos matériels et pièces vendus est subordonné au paiement intégral à l'échéance du prix en principal et accessoires. Ces dispositions ne font pour autant pas obstacle dès la livraison au transfert au client des risques de perte ou de détérioration des matériels et pièces soumis à réserve de propriété ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner.

A défaut de paiement de l'une quelconque des échéances, nous nous réservons la faculté d'exiger par Lettre Recommandée avec AR la restitution des matériels et pièces vendus aux frais et risques du client.

**Attribution de juridiction :** en cas de contestation de quelque nature que ce soit, le Tribunal de Commerce de La Roche sur Yon sera seul compétent, et nos clients, par le fait de traiter avec nous, acceptent cette attribution sans aucune restriction ni réserve.

**Selden Mast Sas – ZA Actipole 85 Ouest – 85170 Le Poiré sur Vie.**

Tél : + 33 (0)2 51 36 21 10 – Fax : + 33 (0)2 51 36 21 85

[info@seldenmast.fr](mailto:info@seldenmast.fr) - <http://www.seldenmast.fr>

RCS La Roche sur Yon 491 435 731 – APE 2599B – N° TVA : FR 34 491 435 731